Assemblée générale du 20 septembre 2015

I) Rapport moral

Il faut d'abord souligner la qualité maintenue des relations avec la municipalité. Comme tous les ans nous tenons à la remercier chaleureusement pour son soutien financier ; en ces temps de vache maigre, la subvention a été maintenue et nous nous en satisfaisons, même si les dépenses ne diminuant pas, bien au contraire, il a fallu plus que jamais serrer les cordons de la bourse et chercher toutes les rentrées d'argent possibles sans alourdir outre mesure les cotisations.

Le soutien de la municipalité s'est aussi concrétisé par la résolution de deux problèmes importants :

- Le financement du nouveau système informatique imposé par la défaillance programmée de l'ancien système de gestion des accès, de l'éclairage et des réservations. Fourni à nouveau par la maison ELINDO il fonctionne bien mieux que l'ancien (après quelques tâtonnements).
- La sécurisation de l'entrée du club-house. Après un hiver difficile (intrusions, dégradations, vols), il y a eu prise de conscience par la commune qu'il fallait prendre le problème à bras-le-corps. Avant les vacances d'été des caméras de surveillance et une fermeture de la porte par ventouse électrique ont été posées. Nous pensons que cela devrait être efficace.

De son côté le club participe à la vie communale : festivités de Tiot Batiche avec les finales de tournoi mais aussi pour la 1ère fois une animation sur la brocante, FPH, communication sur le Pass Sport, mise à disposition de la salle quand elle est compatible avec sa configuration et les activités pratiquées et j'en oublie sans doute.

Seul petit bémol : l'obligation qui nous est faite désormais d'aller faire nos photocopies au point d'appui associatif de la CCCO de Somain au lieu de la mairie.

- L'année a été jalonnée d'activités désormais bien enracinées :
- Travail en collaboration avec la ville pour une découverte du tennis au CP : une classe au village et une classe au Champ-Fleuri.
- Fêtes de l'école de tennis : animation de Noël (un remarquable « Fort Boyard ») et fête de l'école en juin
- Tournoi de Tiot Batiche dont la finale s'est déroulée le samedi de Tiot Batiche avec son traditionnel barbecue.

Quelles perspectives pour la saison 2015-2016 ?

D'abord il semble bien que le club soit dans une fin de cycle. Il va devoir faire face à l'arrêt d'une partie des compétiteurs chez les jeunes et chez les adultes ce qui va obliger à une réorganisation des créneaux de l'école de tennis et des équipes d'Interclubs, d'autant que les instances fédérales multiplient les contraintes ce qui ne nous facilite pas la vie.

D'autre part les effectifs ont continué de fléchir légèrement (de 85 à 81 adhérents), baisse essentiellement chez les jeunes. Des actions sont entreprises pour y faire face (communication pendant la brocante, passage dans les écoles, promotion du Pass Sport avec une action spéciale pour les enfants scolarisés en CE1). Les premières tendances (campagne d'inscriptions qui a débuté) sont encourageantes.

Mais restons confiants : les fondations sont solides, nos installations sont de qualité, les finances sont saines, il y a des équipes actives et motivées tant pour l'enseignement à l'école de tennis que l'administration du club (un grand merci à tous les éducateurs, aux intervenants bénévoles membres du Conseil d'administration ou non), des relations de confiance avec l'équipe municipale.

Pour terminer deux points très positifs à signaler :

*la vitalité du secteur Seniors ++

*la formation de Tony Bricout, membre du club, au monitorat de tennis (AMT)

II) Bilan Financier

Le solde :

Notre solde bancaire au terme de la saison écoulée s'élève à **7056.26€**. Il s'explique comme chaque année par le versement de la subvention municipale 2015 au mois de mai pour un montant de **5.150,00 € reçu au terme de notre saison.** Le solde entre nos dépenses et nos recettes est cette année un excédent de **482.22 €.**

Les recettes du club : Elles s'élèvent au total à **9 942 €** et se composent des postes suivants :

⇨ Les adhésions : **3 945 €**. Cela représente **39.68 % de nos recettes**.

Il s'agit des sommes demandées aux adhérents pour leur inscription à la Fédération Française de Tennis, et une participation aux cours dispensés par le club. L'effectif du club est passé de 85 à 81 adhérents (32 jeunes et 49 adultes)

⇨Les subventions et sponsor : **5 900 € soit 59.34 % de nos recettes**.

La ***subvention de la mairie*** de Masny représente à elle seule plus de 52% de nos recettes soit **5.150,00 € :**

- **4000,00 € de subvention de fonctionnement,**
- **800,00 € de subvention pour la prise en charge d'une partie des cours dispensés aux écoles**
- **350,00 € pour le tournoi Tiot Batiche.**

Le montant est identique par rapport à la saison dernière.

Les autres sources de financements sont :

Le ***sponsoring*** pour un montant de 550 €

-Participation de la **SARL Artex France** au fonctionnement de l'école de tennis à hauteur de **300€**

-Participation de la **SARL Laurent** à la fête de fin d'année « Fort Boyard de Noël »à hauteur de **250€**

Subvention de la ligue des Flandres (subvention pour la mise en place de l'opération tennis à l'école). Le montant de cette subvention est cette année de **200 €.**

Ce poste est fondamental et il montre que l'ensemble des projets que nous montons : *école de tennis, perfectionnement jeunes, tennis à l'école*, sont des projets coûteux et qui ne sont possibles que par ce que nous avons le soutien des sponsors et de la municipalité de Masny en particulier.

⇨ Les animations : **75 € soit 0.75% de nos recettes**. Il s'agit du montant demandé pour l'inscription au tournoi interne de cette année.

⇨ La machine à corder : **22 € soit 0,22 % qui représente une part très négligeable de nos recettes.** Nous tenons d'ailleurs à rappeler à tous que vous pouvez faire corder vos raquettes par le club à des prix défiants toute concurrence. (Voir François Hochedez).

Les dépenses :

Elles s'élèvent au total à **9 459.78 €** et se composent des postes suivants :

⇨ La compétition : **879,80 € soit 9.30% de nos dépenses annuelles**. C'est l'ensemble des dépenses liées à la pratique du tennis dans le cadre des compétitions organisées par la FFT, que ce soit pour les adultes ou les enfants. On y retrouve les droits d'inscriptions, les achats de balles.

⇨ La formation : **5 012.14 € soit 52.98 % de nos dépenses annuelles**.

C'est le poste de dépenses le plus important. Il comprend :

- les indemnités accordées aux initiateurs de l'école de tennis
- la rémunération des brevetés d'Etat qui interviennent en école de perfectionnement et dans le projet initiation du tennis à l'école.
- les frais de formation

⇨ Le fonctionnement : **1 127.84 € soit 11.92% de nos dépenses annuelles.**

Ce montant représente les dépenses liées aux frais postaux, à l'abonnement internet nécessaire pour la réservation des cours à distance, les cartes magnétiques, au matériel pour les écoles de tennis , l'assurance responsabilité civile et l'achat d'un poste informatique.

⇨ L'animation : **638 € soit 6.74% de nos dépenses annuelles.**

On retrouve à ce poste toutes les activités menées par le club pour apporter une vie et un dynamisme, pour marquer ainsi les grands moments de la saison.

- Ecole de tennis : fête de noël, fête de l'école de tennis au mois de juin.

- Adultes : tournoi interne, barbecue.

⇨ La ligue : **1 802 € soit 19.05% de nos dépenses annuelles.**

Poste en constante augmentation. Il s'agit de ce que nous reversons à la ligue et à la FFT sur chaque inscription prise par le club. Pour que le club soit agréé FFT et puisse être reconnu par la fédération, participer à ses compétitions, être éligible à des aides, il faut reverser à la fédération 25 € pour l'adhésion d'un adulte et 16 € pour l'adhésion d'un enfant.

BILAN :

Le solde entre nos recettes et nos dépenses est cette année un excédent de **482.22 €.**

Après deux saisons déficitaires, le solde est excédentaire cette année qui s'explique par une maîtrise des dépenses de fonctionnement et d'animation et un poste subvention et sponsor en augmentation cette année grâce au soutien financier de 2 entreprises partenaires.

L'effectif du club cette année est en baisse cette année de 4.70%

Les montants reversés à la ligue sont en constante augmentation c'est pourquoi nous nous verrons dans l'obligation d'appliquer l'augmentation des adhésions et des cours la saison prochaine.

Merci encore à la municipalité, à nos sponsors et au soutien de tous nos adhérents.

III) Bilan sportif

Nombreuses équipes engagées en Interclubs: trois équipes seniors en hiver comme en été ; une équipe en 35 ans en hiver, deux en été ; deux équipes en 45 ans et une en 55 ans en hiver. Les résultats restent mitigés. A noter cependant la deuxième place de l'équipe 1 en été et la vitalité des Seniors + qui ont en outre participé largement au Challenge individuel Hainaut 60 ans. Enfin il y a une progression notable des classements.

Chez les jeunes, en hiver comme en été ont été engagées en Interclubs une équipe fille 13/14 ans, une équipe garçons en 13/14 ans et une autre en 15/16 ans. Elles finissent en milieu de tableau. Il sera difficile d'engager autant d'équipes la saison prochaine compte tenu de l'arrêt ou du départ de quelques jeunes.

IV) Questions diverses

Deux problèmes ont été soulevés : l'entretien défectueux de la salle omnisports et de ses sanitaires qui sont très sales ; la prévision des engagements d'équipes en Interclubs.

V) Cotisations

Compte de l'augmentation des redevances imposée par la Fédération, toutes les cotisations sont relevées de 2 €, à l'exception de la participation aux cours de l'école de tennis qui reste fixée à 30€.

VI) Election du Conseil d'Administration

Une seule liste de candidats, qui sont élus à bulletin secret (à l'unanimité).

Liste des candidats à l'élection du Conseil d'administration

Saison 2015 – 2016

BECU Jérémy	Membre sortant
BUKOWSKI Christian	Membre sortant
COUPIN Philippe	Membre sortant
DELBOVE Sandrine	Membre sortant
DELVAL Pierre-Marie	Membre sortant
HOCHEDEZ Désiré	Membre sortant
LE BIDEAU Annie	Membre sortant
MUREK Daniel	Membre sortant
PARZYSZ Romuald	Membre sortant
REGNIEZ Annick	Membre sortant

Le président Le secrétaire Le trésorier